

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 30 janvier 2026 (13h00)
En mode virtuel***

Procès-verbal

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Nathan Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Rosemarie Gelsinger, Région n° 3 de Regina
Michel Lepage, Région n° 4 de l'école Providence
Roger Gauthier, Région n° 5 de Saskatoon
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Anne-Marie Chevalier, Directrice (intérim) Partenariats & Prog. Culturelle
Robert Cousin, Coordonnateur des ressources humaines
Sébastien Fillion, Directeur des TI
Claude-Jean Harel, Directeur des communications par intérim
Catherine Liffra, Adjointe exécutive à la direction générale

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF et le public de leur présence à cette séance régulière.

La présidente constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 30 janvier 2026 à 13h05, qui se tient en mode virtuel.

La conseillère scolaire, Mme Rosemarie Gelsinger, procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Cris, des Saulteaux et des Nakoda/Nakota ainsi que le pays natal des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 30 janvier 2026 et
**assentiment sur la correspondance*

26.001 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 30 janvier 2026 tel que présenté.
ADOPTÉ

26.002 ROGER GAUTHIER : Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de la correspondance, tel que présenté lors de la séance du 30 janvier 2026.
ADOPTÉ

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidente du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

Les membres du CSF ont participé aux sondages relatifs à la politique à réviser (3.2 Programmes et services) ainsi qu'au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (Les infrastructures), qui est listée dans les neuf (9) positionnements stratégiques.

Les résultats de ces sondages ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 28 novembre 2025*

26.003 MONICA FERRÉ : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 28 novembre 2025, tel que présenté lors de la séance du CSF du 30 janvier 2026.
ADOPTÉ

II. Directions du Conseil

2.1 Points d'information

2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, porte à la connaissance des personnes présentes que le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) et le gouvernement de la Saskatchewan poursuivent actuellement des discussions afin d'identifier des solutions durables répondant aux besoins à long terme des élèves francophones et de leurs familles.

Le CÉF demeure pleinement engagé à travailler avec le gouvernement provincial afin de faire progresser les projets d'infrastructures scolaires et d'assurer la réussite éducative des élèves francophones, aujourd'hui comme pour les années à venir.

Mme Geneviève Binette passe ensuite la parole à M. Ronald Ajavon, Directeur général du CÉF qui a présenté les rapports suivants :

- Rapport du premier trimestre 2025-2026 (septembre, octobre et novembre 2025) de la direction générale
- L'ébauche des états financiers du premier trimestre 2025-2026
- Les orientations budgétaires pour 2026-2027
- Les demandes d'excursions nationales des écoles Valois, École canadienne-française Pavillon Gustave Dubois, Boréale et Monseigneur de Laval Pavillon secondaire des quatre vents.

26.004 ROSEMARIE GELSINGER : Que le CSF reçoive les rapports de suivis de la direction générale tels que présentés lors de la séance régulière du 30 janvier 2026.

ADOPTÉ

2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2025-26, à savoir :

- Le sommaire des demandes de permission d'admission 2025-26 au 15 janvier 2026 ;
- Les permissions d'admission du 4 novembre 2025 au 15 janvier 2026.

26.005 ROGER GAUTHIER : Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions, tels que présentés lors de la séance du 30 janvier 2026.

ADOPTÉ

2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Les membres du CSF ont pris connaissance de la proposition 04 CÉ-03-12-2025 du Conseil d'école Laval de Regina et adoptée lors de leur rencontre du 3 décembre 2025.

26.006 MARIA LEPAGE : Que le CSF mandate la direction générale du CÉF pour organiser des élections partielles des conseils d'école Laval et Bellegarde.

ADOPTÉ

2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 20 janvier 2026 comprenant les diverses dates connues à ce jour.

2.2 Décisions

2.2.1 Rapport des ressources humaines

26.007 MONICA FERRE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 14 h 01, lors de sa séance régulière du 30 janvier 2026, en présence de la Direction générale du CÉF.

ADOPTÉ

26.008 GUY ROBERGE : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 30 janvier 2026 à 14 h 11.

ADOPTÉ

Pause santé et reprise à 14 h 22.

Le conseiller scolaire, M. Guy Roberge est momentanément absent de la rencontre.

26.009 MONICA FERRE : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 21 novembre 2025 au 21 janvier 2026, tel que présenté lors de sa séance régulière du 30 janvier 2026.

1 abstention

ADOPTÉ

2.2.2 Adoption du calendrier scolaire 2026-2027

Le conseiller scolaire, M. Guy Roberge rejoint de la rencontre.

Ronald Ajavon, Directeur général, invite Mme Gisèle Lalonde à présenter l'ébauche du calendrier scolaire 2026-2027.

26.010 ROGER GAUTHIER : Que le CSF adopte le calendrier scolaire du CÉF pour l'année scolaire 2026-2027 tel que présenté lors de sa séance régulière du 30 janvier 2026.

ADOPTÉ

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le jeudi 18 décembre 2025.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le mercredi 28 janvier 2026.

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le lundi 15 décembre 2025.

2.3.4 Comité de reconnaissance

Sans objet.

2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

La conseillère scolaire, Mme Monica Ferré, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le vendredi 12 décembre 2025.

2.3.6 Comité des ressources humaines

La présidente dudit comité, Mme Monica Ferré, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le jeudi 18 décembre 2025.

Mme Maria Lepage fait un rapport de la rencontre du comité des bourses qui s'est déroulée le vendredi 12 décembre 2025.

2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina

La représentante auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina, Mme Rosemarie Gelsinger, fait un rapport oral sur la rencontre qui s'est tenue récemment.

2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

La représentante auprès du comité exécutif du SSBA, Mme Élisabeth Perreault, fait un rapport oral sur les derniers travaux du SSBA.

2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Le représentant au Conseil d'administration de la FNCSF, M. Roger Gauthier fait un rapport oral sur les prochaines rencontres de la FNCSF.

2.3.10 Représentant auprès de la table des élus

Mme Geneviève Binette, Présidente du CSF, mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 10 janvier dernier et que malheureusement, elle n'a pas pu y assister.

26.011 ROSEMARIE GELSINGER : Que le CSF reçoive les rapports oraux et écrits des présidences ou représentants des comités de travail et comités ad hoc du CSF ainsi que des représentants du CSF auprès des organismes extérieurs.

ADOPTÉ

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 28 novembre 2025

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 28 novembre 2025 a été présenté aux membres du CSF.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 30 janvier 2026

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 9 février 2026 à midi.

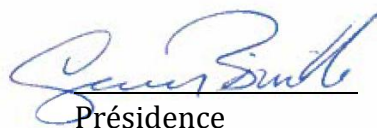
6.3 La prochaine séance

La prochaine séance du CSF aura lieu le vendredi 27 mars 2026, à 13 heures, en présentiel.

6.4 Levée de la séance du 30 janvier 2026

26.012 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF lève la séance régulière du 30 janvier 2026, en mode virtuel, à 14 h 59.

ADOPTÉ


Présidence


Secrétaire